

m EDIsignature

*Nouvelle fonctionnalité EDIsignature
Version 2.7.14 – Juin/Juillet 2022*

Sommaire

Préambule	2
I. EN RÉSUMÉ	3
II. La nouvelle fonctionnalité en détail : Les PDF protégés	3
III. Les fonctionnalités à venir	4

Préambule

Cette note a pour objectif de vous présenter la nouvelle fonctionnalité qui sera à votre disposition à compter du 07 juin 2022 sur la plateforme de tests et le 28 juillet 2022 sur la plateforme de production.

D'autres fonctionnalités sont attendues en 2022, retrouvez la liste dans le chapitre « Fonctionnalités à venir ».

I. EN RÉSUMÉ

Les documents PDF avec une protection peuvent à présent être signés via la plateforme.



II. La nouvelle fonctionnalité en détail : Les PDF protégés

A présent, vous pouvez faire signer via la plateforme des documents PDF comportant une protection.

Cette fonctionnalité est applicable sur l'ensemble des modèles de circuits disponibles et, ne modifie en rien les processus d'utilisation actuels (*dépôt des pièces, signature du client, etc.*).

Les méthodes de protections autorisées sont les suivantes :

- Apposition de signature ;
- Protection par mot de passe ;
- Modification du document ;
- Assemblage du document ;
- Impression du document ;
- Copie du contenu ;
- Extraction de pages ;
- Création de modèles de pages.

Important : la protection concernant la lecture des documents n'est pas autorisée.

Exemple de document : KBIS, contrats, etc.

III. Les fonctionnalités à venir

Paramétrage et administration :

- **Statistiques** : Module évolué de statistiques et pilotage
- **Suppression des divisions** : Possibilité de supprimer une ou plusieurs de vos divisions.

Nouvelles fonctionnalités « plateforme » :

- **Purge des dossiers** : Gérer l'effacement des données archivées au-delà de la période de conservation prévue (contrainte RGPD).
- **Facelift** : les documents que verront les clients finaux sur eDoc ne seront accessibles par un mode tunnel (les uns après les autres). Le mode actuel étant une liste déroulante.

À l'étude :

- **Collecte de documents** : Possibilité de collecter des documents du client (pièces justificatives, etc.) au sein d'un circuit courtier-client.
- **Gestion des formulaires** : Permettre d'insérer, dans un circuit, un document à compléter par le au client.